



Feuillet d'info mensuel publié pour la communauté Ernageoise
édité avec l'aide de l'ASBL Ernage Animation

N° 190 du 09 janvier 1993

**BONNE
ANNEE
1993**



Vandergaert

Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette et Serge JORIS, Elisabeth LACROIX

Robert NOEL, Marie-Christine SCHÜMMER, Roland THOMAS

Les insertions pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

Parait le premier samedi du mois sauf au mois d'août.

GROUPEMENT DES 3 X 20 D'ERNAGE.

Chers ami(e)s

Nous vous souhaitons à tous, ainsi qu'à tous les Ernageois, une nouvelle année remplie de bonheur, de joie et de bonne santé.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux à nos goûters dont voici d'ailleurs les dates pour 1993.

12 janvier (fête des Rois) - 16 février - 16 mars - 13 avril - 11 mai (15ème anniversaire) - 15 juin - 30 juin (voyage annuel) - 13 juillet - 17 août - 14 septembre - 12 octobre - 16 novembre - 21 décembre.

A bientôt et encore bonne année à tous.

Le Comité.

FEDERATION MUTUALISTE SOCIALISTE DE L'ARRONDISSEMENT DE NAMUR. - 44 ERNAGE

Permanence: le mercredi de 14 à 16 heures.

Madame MASSON-THIBONNE, rue E.Labarre, 86

Tél: 081/61.02.29

ASBL ERNAGE ANIMATION

Ernage Animation

a.s.b.l.



FESTIVITES DE SAINT NICOLAS A
EPINAL LES 5 ET 6 DECEMBRE ;

Joseph et Mathilde dans les Vosges.

Invités par le Comité d'ERNAGEANTS à participer aux festivités, nous nous sommes mis en route le samedi 5 décembre dès potron minet.

Plein d'appréhension à l'idée d'affronter les premiers frimas de l'hiver aux pieds des Vosges, mon épouse et moi avons rallié le car près de l'Eglise munis, comme il se doit, de nos petites «laines». Rejoints en cours de route par le groupe orchestral de la police de Namur, nous avons mis le pied sur le sol Spinalien vers 13 h 30. Léger flottement à l'arrivée car notre guide, vu l'heure de retard de notre car, s'en est allé. Qu'à cela ne tienne, réconfortés par certains membres du pouvoir communal gembloutois (ils étaient là) et

soucieux de la longue marche qui nous attend, nous entreprenons de nous restaurer au bord de la Moselle.

Premier rendez-vous : notre camp de base (le collège) qui nous (y compris les Géants) sert de vestiaire ainsi que de parking.

Première frayeur : dans notre précipitation injustifiée à rejoindre le collège, nous oublions deux de nos camarades (qu'ils acceptent encore toutes nos excuses) !

Départ du cortège à 18 heures : le décor est encourageant car nous avons vu des centaines de personnes se diriger vers le centre-ville. Nous constituons un serpent humain de plus de 45 groupes différents : tout est réuni pour faire la fête à Saint Nicolas **car c'est lui qu'il s'agit de fêter ainsi que tous les enfants.**

Nous partons ; le long ruban s'ébranle et pendant quelques dizaines de mètres, nous courons pour reformer une suite cohérente. Tout à coup, c'est la surprise : au détour d'une rue, les centaines, les milliers de personnes vues auparavant sont là, agglutinées en rangs compacts. Et alors commence pour les Géants et leurs compagnons un émerveillement. Les enfants forment bien entendu les premières lignes car ils nous attendent. Ils connaissent Joseph et Mathilde, mais Joseph doit avoir une pêche du tonnerre car son nom revient plus souvent sur les lèvres de tous ces bambins. Très vite, nos réserves de bonbons sont épuisées pour faire place aux confettis généreusement arrosés aux spectateurs la bouche ouverte. (Et ils disent merci).

Trois kilomètres de ravissement pendant lesquels, nous ne voyons pas le temps s'écouler. Nous sommes dans un état second comme insensible à la fatigue et dynamisés par la joie collective des enfants.

Une ombre au tableau néanmoins : ma fougue alliée à mon inexpérience de la conduite des Géants sont à la base d'un accident d'un de nos compagnons à qui nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Dernier acte : il est environ 20 heures 15. Le cortège se disloque, mais tout le monde attend : **Saint Nicolas apparaît (et ce n'est pas un euphémisme)** pour adresser un message vibrant à tous les jeunes et moins jeunes. **Ensuite il disparaît (et c'est toujours la stricte vérité)** pour laisser la place à un superbe feu d'artifice et show laser.

Que dire de plus de ce voyage sinon qu'il nous a laissé de merveilleux souvenirs : que nous croyons qu'il est toujours possible d'organiser un événement dans lequel la joie de vivre puisse s'exprimer ouvertement.

Il y avait à Epinal une sacrée bande d'**Ernageois** dont les Géants n'étaient pas des moindres : ils ont tous crevé l'applaudimètre et ont largement contribué à faire connaître notre village dans ce coin des Vosges. Le mot de la fin : il y avait en fait **TROIS GEANTS** à Epinal, car le «Chef de Gare» était parmi nous et, ma foi, il s'en est bien tiré malgré une chute très spectaculaire.

José KEKENBOSCH

UNE BIBLIOTHEQUE A ERNAGE ? Où ? ...

Local en face du bureau de poste, rue E. Delvaux
(ancienne maison communale).

Quand ? ... Tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30.

Combien ? 5 Frs de location par volume emprunté.
A bientôt.

Marie-Christine SCHUMMER.

Patronné par l'A.S.B.L. ERNAGE ANIMATION



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 «LES OUVRIERS REUNIS A ERNAGE».

Permanence : Rue Omer Piérard, 124

les 1er et 3ème mardis (non fériés) du mois de 16 à 19 heures

Je souhaite aux lecteurs de l'R NA JOIE une bonne et heureuse année 1993. En tant que mutuelliste, j'espère que lors de la parution de ce premier numéro de 1993, un accord sera intervenu pour une nouvelle convention médico-mutualiste, mais j'en doute.

En effet, au moment où je rédige cet article (le 19 décembre), la négociation a échoué. La convention est ce contrat entre médecins et mutuelles qui fixe les honoraires médicaux, les interventions des organismes assureurs, et donc les interventions personnelles des patients. Faute de convention, les honoraires sont libres et le patient écope des augmentations prévisibles.

La dernière proposition du Ministre des Affaires Sociales était : + 6 % pour les consultations et + 5 % pour les visites. Pour le groupement des omnipraticiens, l'esprit de la proposition privilégiant la médecine de première ligne sur la spécialisation, les incitait à poursuivre la négociation.

Par contre, l'autre branche de la confédération des médecins belges qui représente avant tout les médecins spécialistes, rejetait la proposition du Ministre. En cause, une disposition de la loi-programme qui permet au Ministre d'intervenir sur une convention.

A défaut de convention au 1er janvier 1993, les médecins prendront donc la liberté de fixer eux-mêmes leurs honoraires.

Pendant combien de temps, à dater du 1er janvier, ces augmentations plus que probables pour le patient et ces autres tracasseries possibles ? Au moins, jusqu'au moment, fin janvier, où l'on en saura plus sur les possibilités supplémentaires d'une convention. En effet, le Ministre MOUREAUX, comme prévu, soumettra sa proposition à l'adhésion individuelle des 31.000

médécins de Belgique. Elle devait paraître au Moniteur du 22/12/92.

A partir de quoi court un délai d'un mois. Si, à ce terme du 22 janvier, moins de 40 % des médecins ont fait savoir leur opposition par lettre recommandée, la proposition serait d'application. Et la sécurité tarifaire, réinstaurée.

En-dehors de ce problème, la réforme de l'INAMI doit être de permettre à la fois une maîtrise des dépenses, l'octroi de ressources suffisantes et une réelle sécurité tarifaire pour tous. Peut-on admettre la mise sur pied d'une médecine à deux vitesses dans laquelle les conventions tarifaires ne s'appliqueraient qu'à une partie de la population, tandis que la liberté tarifaire s'appliquerait aux autres. Bien vite, un tel système conduirait à des établissements et des pratiques médicales de première et de seconde zone.

Dans le domaine de l'assurance maladie-invalidité et des soins de santé, l'augmentation des coûts dépend de deux séries de facteurs essentiels qui sont gérés directement par le gouvernement et qui échappent donc de ce fait à la responsabilité des mutuelles : prix des médicaments et le prix de la journée des hôpitaux, deux coûts essentiels pour pouvoir piloter l'évolution financière du secteur des soins de santé. Entretemps, tant la presse écrite qu'audio-visuelle aura rendu compte de l'évolution de ce problème oh combien important et préoccupant.

Eugène DEHOUX.

d'ASNATGIA au village d'ERNAGE

Par l'abbé TOUSSAINT

(suite)

C. LES TEMPS MODERNES

Le dénombrement des foyers en 1496

En 1496, un dénombrement de foyers eut lieu dans la terre gembloutoise. Il fut opéré à Ernage le 23 juin par le maieur de Gembloux, Jean d'Ittre, accompagné de deux maîtres de la table du Saint-Esprit (le bureau de bienfaisance de l'époque). Il se trouvait alors dans le village cinq maisons habitées par des gens aisés et neuf par des pauvres. En outre, le curé était propriétaire de sa demeure. Enfin, l'abbaye de Gembloux exploitait deux vignobles dans la localité.

La guerre franco-espagnole

A partir de 1542, la paix de la terre de Gembloux commença à être troublée.

Elle le resta longtemps. En effet, la guerre avait éclaté entre la maison de France et celle d'Espagne. Elle se déroula à de nombreuses reprises dans nos principautés, ardemment convoitées par François Ier (1515-1559) et par ses successeurs, surtout par Louis XIV (1643-1715).

En 1554, sous le règne de Henri II (1547-1559), les Français occupèrent l'Entre-Sambre-et-Meuse, ainsi que le Hainaut. Le Brabant wallon fut le théâtre de leurs incursions. Commandés par Philibert-Emmanuel de Savoie, auquel Charles-Quint avait confié ses armées, les impériaux établirent leur camp à Gembloux. Ce furent des attaques et des contre-attaques. Au cours de ces combats, la cense de Sart-Ernage fut incendiée, tout comme la ferme de la Marcelle située au nord de Gembloux, le moulin de Cortil et l'église de Mellery. De leur côté, les troupes impériales causèrent également bien des dégâts dans la terre gembloutoise. En raison de ces désastres, des fermiers se virent dans l'impossibilité de payer leur location.

Les guerres de religion

Puis, ce furent les guerres de religion. Plus d'une fois des bandes calvinistes infestèrent le pays de Gembloux. Il est à croire qu'Ernage, pas plus que les autres entités du comté de Gembloux, ne fut à l'abri de leurs dévastations.

Le 31 janvier 1578, l'armée des Gueux fut vaincue par celle de don Juan d'Autriche devant la porte d'En-Haut de Gembloux. Un grand nombre de mercenaires au service des Etats généraux fuirent vers Wavre et même vers Bruxelles. De ce fait, ils passèrent par Ernage.

Les guerres de Louis XIII

Après un répit momentané sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle, les hostilités reprirent. Le vieil antagonisme franco-espagnol en fut la cause.

Dès 1635, le maréchal de Luxembourg, à la tête des troupes de Louis XIII (1610-1643), envahit nos principautés. Les habitants de la terre de Gembloux eurent à loger des officiers et des soldats, à répondre à des réquisitions de toute nature. Les charges militaires, comme les autres, étaient partagées entre les localités de son ressort par le magistrat de Gembloux. Dans les villages, les jurés imposaient chaque chef de famille suivant ses possibilités. Mais comment garder en pareilles circonstances une stricte équité ? Les répartitions donnèrent lieu à bien des réclamations !

En 1645, les Ernageois adressèrent une supplique à Gaspard Bensel, abbé élu de Gembloux (1636-1650), pour pouvoir engager les propriétés communales sises du côté de Noirmont et sur lesquelles le monastère gembloutois recevait un cens de douze deniers par an.

Comme le fait ne nous est connu que par une brève notice dans l'Inventaire des archives de l'abbaye de Gembloux, nous ignorons la raison de cette opération financière. Mais nous ne croyons pas nous tromper en y voyant une conséquence de guerres dont nous venons de parler. Ne "agissait-il pas de pallier par cette mesure les désastres dus aux passages des armées ?

Les guerres de Louis XIV

Après Louis XIII, ce fut Louis XIV (1643-1715) qui attaqua l'Espagne dans les Pays-Bas méridionaux. En 1667, il prit prétexte, pour envahir nos principautés, de la revendication de la dot de sa femme, l'infante Marie-Thérèse. En juillet, il occupa Gembloux. Les campagnes situées aux environs de la ville subirent de graves préjudices par suite de passages de troupes.

En 1672, les Français visèrent à la conquête de la Hollande. Dans leur marche vers Maastricht, ils utilisèrent la chaussée romaine. Située en bordure de cette route stratégique, Ernage souffrit du va-et-vient des armées. Ils semble pourtant qu'elle pâtit moins que Sauvenière. La terre de Gembloux fut frappée de contributions exorbitantes. Chaque habitant du comté dut en supporter le poids suivant ses ressources.

Rainiac était également un Belge. Mais, après avoir été au service de l'Autriche, il passa à celui de la France. C'est ainsi qu'on le retrouve à Gembloux en qualité de capitaine recruteur. Grâce à des promesses alléchantes, il y engageait des soldats pour le régiment Saint-Martin-Legros, que le colonel Albert Legros formait alors. Ce fils du seigneur d'Incourt et gendre du seigneur de Nil-Saint-Martin devait devenir républicain. Il fut pris par les Autrichiens le 17 août 1793 et fusillé comme traître. La Convention nationale décréta que son nom serait gravé sur une colonne du Panthéon.

*

A présent, nous pouvons revenir aux événements proprement gembloutois.

Le soir du 3 février 1793, Cobus et Evrard firent sonner la cloche et annoncer de porte à porte par un sergent urbain que le lendemain, à 9 h du matin, se tiendrait une assemblée du peuple sur la place du Marché (l'actuelle place de l'Hôtel de Ville). Aussi, au jour, à l'heure et à l'endroit indiqués, non seulement les citadins, mais aussi des habitants du comté et même des

étrangers attendirent-ils l'arrivée des nouveaux maîtres de Gembloux. Ce ne fut que vers les 10 ou 11 h que Cobus Evrard et quelques officiers descendirent la rue de Croix (notre Grand-Rue). Ils étaient accompagnés de la troupe : les soldats, mis sous les armes dans la cour d'honneur de l'abbaye, se rangèrent en bataille sur la place. Evrard harangua la foule. Il l'assura qu'il lui apportait la Liberté et l'Egalité. Voulant prouver la justice de la nation française, il déclara qu'un de ses gens, voleur d'une poule, serait puni comme s'il avait pris dix mille livres ! Après quoi, imitant Cobus, il se retira vers l'église paroissiale Saint-Sauveur. Le peuple le suivit. Cobus, Evrard et deux officiers occupèrent le chœur. De la balustrade placée à l'entrée du sanctuaire, Cobus lut les décrets de la Convention nationale concernant le régime à établir dans notre pays. Il menaça ceux qui tiendraient encore pour l'ancienne constitution de les faire mener à Bruxelles, pieds et poings liés, pour y être exécutés comme rebelles. Il demanda ensuite de lever la main gauche, pendant qu'il prononcerait lui-même le serment relatif à la Liberté et à l'Egalité. Mais, comme personne n'avait bougé, il déclara que le peuple était séduit par les grands, les riches, les prêtres, surtout par les nobles et par le haut clergé. Il bafoua la maison d'Autriche. Puis, il répéta son serment, sans plus de résultat. Sur le conseil d'Evrard, il relut les décrets de la Convention et pour la troisième fois, il prêta serment, aussi inutilement que précédemment. Evrard usa dès lors d'une autre tactique. Il invita qui le désirait à parler librement. Sur ce le greffier expliqua les droits du peuple brabançon. Il déclara que la Liberté et l'Egalité prônées par les Français n'étaient qu'un piège dangereux.

Ensuite, à la demande de l'orateur tous les Gembloutois déclarèrent vouloir non seulement vivre et mourir dans la religion catholique, mais garder la constitution du pays. En fait, Dury ne faisait que se conformer au Manifeste adressé par Dumouriez aux Belges de Valenciennes le 26 octobre 1792 : « Nous entrons (sur votre territoire) pour vous aider à planter l'arbre de la Liberté, sans nous mêler en rien de la Constitution que vous voudrez adopter ». Le peuple gembloutois, au surplus, demanda qu'acte fût dressé de la décision qu'il avait prise. Ce document, rédigé le jour même, fut signé par le bailli-maieur, les échevins et le greffier.

Revenons-en aux faits dont l'église paroissiale fut le théâtre. Cobus voulut faire saisir Dury par les soldats d'Evrard. Aussitôt des Gembloutois offrirent au greffier un rempart de leurs corps. Furieux plus que jamais, le commissaire républicain hurla qu'il reviendrait avec dix mille baïonnettes pour introduire dans la ville rebelle le « système français ».

Le mardi 5 février, une proclamation émanant de l'occupant fut criée à Gembloux et affichée dans diverses localités du comté. En substance, elle menaçait la bourgade et les villages d'incendies et de contributions, si n'étaient pas admise la souveraineté française. Elle dénonçait « les émissaires perfides soudoyés par les anciens despotes » comme fauteurs de leur ruine. Ne voulant que le bonheur du peuple, elle lui laissait la religion catholique. Elle l'invitait

à une nouvelle réunion le lendemain, au son de la cloche.

Dans la nuit du 5 au 6, la maison du greffier fut investie par la troupe, mais Dury avait pris la fuite. Un notable fut arrêté dans sa demeure et conduit à la grand-garde de l'abbaye.

Le matin du 6, de nouvelles personnalités furent arrêtées et menées au monastère. Parmi elles figurait le bailli-maieur : il réussit à s'évader.

Dans l'après-midi, la troupe entoura l'église paroissiale. Des soldats furent postés, armes chargées, devant le maître-autel. Cobus renouvela ses exhortations au peuple. Il subit des protestations : un des opposants fut conduit à la grand-garde.

Le récit du greffier se poursuit de la sorte : «Cobus fit avancer le parti formé pour le système français, composé de quinze à vingt individus, de ce qu'il y a de plus bas et vil à Gembloux, ayant à leur tête le nommé Linoy ... Cet homme croyant voir le moment de jouer un rôle extraordinaire, se présenta le premier pour le système français, prêta serment et fut déclaré dans le moment maire de Gembloux».

Des détails complémentaires nous sont fournis par le procès-verbal de l'élection de la nouvelle municipalité, approuvé par Cobus. Les voici. Après une prestation générale de serment - opérée par les gens restés dans l'église - il fut procédé par acclamation à la formation d'un bureau chargé de diriger les mises aux voix. Le président en fut Charles Linoy ; les secrétaires-scrutateurs, Hubert, Maître Jean et B.-C. Henderichs. On en vint alors au scrutin.

- L'avocat Charles Linoy fut élu comme maire (45 suffrages).
- Le tanneur Joseph Desauois, premier officier municipal et procureur de la commune (45 suffrages).
- François Cizaire, sans doute un parent de Jérôme-Joseph Cizaire, meunier-fermier de Bedauwe à Grand-Manil, deuxième officier (35 suffrages).
- Henri Jemormare, troisième officier (26 suffrages).
- Bernard Deprez, artisan coutelier, quatrième officier (23 suffrages).
- Gilles Tilmant, cinquième officier (15 suffrages).
- Gilles Rousseau, artisan coutelier, sixième officier (15 suffrages).
- Jean-Baptiste Taquin, peut-être un parent de Paul Taquin, meunier de Dessous-le-Mont, septième officier (12 suffrages).

Puis, ce fut ce que l'on a appelé la guerre de Dévolution. Louis XIV prétendit avoir droit à une partie du Brabant. En 1692, il s'empara de Namur, qu'il perdit en 1695.

La terre de Gembloux essuya quelques attaques en 1689, sans trop de gravité. Mais de 1691 à 1696, elle fut presque constamment harcelée par le passage de troupes, aussi bien françaises qu'alliées. Elle connut de ce fait des pillages, des dévastations, des contributions, des logements militaires. Elle dut accorder des

présents aux officiers supérieurs. Certains de ses habitants furent même blessés.

Le 7 juin 1693, l'armée française, séjournant aux environs de Gembloux, se dirigea vers Jodoigne. Les paysans fuirent dans les bois, emmenant avec eux leurs animaux. Les champs furent piétinés et ravagés ; les grains et les foin, incendiés. Le 29 juillet, le maréchal de Luxembourg battit Guillaume d'Orange à Neerwinden (dans le canton de Landen).

En 1697, les campagnes présentaient l'aspect de la plus grande désolation. Les mendiants avaient augmenté en nombre considérable. Des bandes de hors-la-loi se livraient au brigandage sur les routes. Afin de vieller à la sécurité générale, on fut obligé de placer des guetteurs dans les clochers, d'organiser des patrouilles, d'abriter meubles et bétail, d'abattre les taillis le long des chemins, de pendre les voleurs par groupes aux arbres.

(a suivre)

MERCI AUX JEUNES

Merci et bravo aux divers groupements de jeunes qui ont assuré avec talent et générosité l'animation intérieure et extérieure de la veillée de Noël 1992.

Le groupe d'animation liturgique

JEU

Les chiffres ont été remplacés par des symboles. Chaque symbole représente toujours le même chiffre. Au bout de chaque ligne horizontale et verticale se trouve le total obtenu par additions successives des chiffres de cette ligne.

Trouvez quel chiffre de 1 à 9 se trouve derrière chacun des symboles utilisés.

	=	
	=	
	=	
	=	

					=	23
					=	30
					=	20
					=	19
					=	22
11	28	25	27	23		